

Plan d'action

Mise à jour 2020



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

Enjeu	Orientation	Objectif	Action
A. Qualité de l'eau pour la santé de la population	A.1 Diminuer l'impact associé à la présence de cyanobactéries sur la santé de la population	A.1.2 Atteindre une diminution de 25 % des restrictions d'usage liées à l'eau potable ou à la baignade	A.1.2.2 Sensibiliser la population sur les effets des cyanobactéries et des cyanotoxines et la probabilité d'entrer en contact avec celles-ci
			A.1.2.3 Diminuer les sources de phosphore à proximité ou en amont des plages
			A.1.2.4 Sensibiliser les gestionnaires et les usagers des plages aux risques associés à la présence de cyanobactéries dans toutes les plages du bassin
		A.1.3 Atteindre une concentration maximale de 0,03 mg/L de phosphore dans les plans d'eau	A.1.3.1 Diminuer l'apport en phosphore des lacs et tributaires préoccupants
			A.1.3.2 Diminuer les impacts des rejets en phosphore des stations de traitement des eaux usées en amont des stations préoccupantes
			A.1.3.3 Améliorer le taux de conformité des installations septiques individuelles pour les lacs à surveiller et préoccupants
	A.1.3.4 Diminuer les apports en phosphore en provenance des golfs		
	A.2 Diminuer l'impact de la présence d'organismes pathogènes sur la santé de la population	A.2.1 Atteindre en tout temps une concentration en coliformes fécaux inférieure à la norme pour les contacts primaire et secondaire	A.2.1.1 Maintenir une concentration de coliformes fécaux sous 200 UFC/100ml dans les plages du bassin versant
			A.2.1.3 Maintenir une concentration de coliformes fécaux sous 1000 UFC/100 mL dans les cours d'eau avec contacts secondaires
			A.2.1.4 Minimiser l'impact des stations de traitement des eaux usées sur la qualité de l'eau dans le bassin versant
A.2.1.5 Mettre en place des pratiques optimales de gestion durable des eaux de pluie dans les secteurs où le réseau pluvial est combiné au réseau d'égouts			
A.3 Diminuer les risques associés à la présence de polluants toxiques pour la santé de la population	A.3.1 Éliminer les risques associés à la présence de polluants toxiques pour la consommation de poisson de pêche sportive	A.3.1.1 Diminuer la concentration de polluants toxiques pouvant s'accumuler dans la chair des poissons de pêche sportive dans les lacs où l'offre de pêche est élevée et diminuer les risques associés	



Enjeu	Orientation	Objectif	Action
<p>A. Qualité de l'eau pour la santé de la population</p>	<p>A.4 Améliorer les connaissances sur l'eau du bassin versant (quantité et qualité)</p>	<p>A.4.1 Acquérir de l'information sur la qualité et la quantité de l'eau de surface dans l'ensemble du bassin versant</p>	<p>A.4.1.2 Mettre sur pied un réseau de suivi permanent de la qualité de l'eau de l'ensemble des grands tributaires de la rivière Saint-François</p>
		<p>A.4.1.7 Maintenir une vigie sur les cyanotoxines, les polluants toxiques et les polluants émergents</p>	
		<p>A.4.2. Acquérir de l'information sur la qualité de l'eau souterraine, sa quantité et sa vulnérabilité dans l'ensemble du bassin versant</p>	<p>A.4.2.1 Caractériser les eaux souterraines du bassin versant</p>
		<p>A.4.3 Permettre une libre circulation de l'information sur l'eau du bassin versant</p>	<p>A.4.3.1 Créer un réseau d'information et d'échanges de données sur l'eau</p>
	<p>A.5 Offrir une eau potable de qualité en tout temps pour tous les résidents</p>	<p>A.5.1 Assurer la protection des sources d'eau potable municipales bassin versant de la rivière Saint-François</p>	<p>A.5.1.1 Mettre en place des mesures de sécurité des aires de protection des sources de prélèvement d'eau potable de catégorie 1 sur le territoire</p>
		<p>A.5.1.2 Mettre en place des mesures de réduction de la vulnérabilité des sources d'eau potable municipales</p>	
		<p>A.5.2 Assurer la qualité de l'eau des puits individuels des résidents du bassin versant</p>	<p>A.5.2.1 Atteindre en tout temps, une concentration inférieure au seuil recommandé de 0,01 mg/L d'arsenic dans l'eau des puits privés</p>
		<p>A.5.2.2 Atteindre en tout temps, une concentration inférieure au seuil recommandé de 10 mg/L de nitrites/nitrates dans l'eau potable</p>	
		<p>A.5.2.3 Atteindre en tout temps, une concentration inférieure à la norme de 0,12 mg/L de manganèse dans les puits</p>	



Enjeu	Orientation	Objectif	Action
B. Écosystèmes aquatiques	B.1 Diminuer l'impact des dépôts de sédiments, des matières en suspension et de l'érosion sur la qualité des écosystèmes aquatiques	B.1.1 Atteindre, en tout temps, une concentration de matières en suspension d'au plus 25 mg/L supérieure à la concentration naturelle des cours d'eau des bassins versants des stations préoccupantes	B.1.1.4 Mettre en place des pratiques de gestion optimales de conservation des sols en milieu agricole
			B.1.1.5 Mettre en place des pratiques de gestion optimales des chemins forestiers
			B.1.1.6 Mettre en place des pratiques optimales de gestion des routes non-pavées et des fossés
			B.1.1.8 Caractériser l'impact des activités récréatives sur l'érosion des berges
		B.1.2 Atteindre la conformité de l'ensemble des bandes riveraines selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables des zones vulnérables à l'érosion	B.1.2.1 Revégétaliser les bandes riveraines des lacs et des tributaires
		B.1.3 Identifier les zones de dépôt et de transport des sédiments	B.1.3.1 Identifier une méthode de suivi des dépôts de sédiments
		B.1.4 Atteindre en tout temps une concentration maximale de 6mg/l de MES dans les zones de Villégiature	B.1.4.1 Intégrer aux schémas d'aménagement et de développement des mesures pour limiter l'impact du développement de la villégiature sur les plans d'eau
	B.1.4.2 Identifier les sources d'érosion des principaux tributaires de la rivière Saint-François		
	B.1.5 Maintenir l'intégrité des berges des différents cours d'eau et plans d'eau du bassin versant	B.1.5.1 Mettre en place des projets intégrant les concepts d'espace de liberté et d'hydrogéomorphologie	
	B.2 Valoriser, maintenir et restaurer l'habitat faunique aquatique	B.2.1 Assurer que 12 % du territoire du bassin versant soit en milieu naturel protégé	B.2.1.2 Assurer la protection des milieux naturels le long du tronçon principal de la rivière Saint-François
		B.2.1.3 Protéger ou restaurer les habitats fauniques des espèces à statut particuliers	



Enjeu	Orientation	Objectif	Action
<p>B. Écosystèmes aquatiques</p>	<p>B.2 Valoriser, maintenir et restaurer l'habitat faunique aquatique</p>	<p>B.2.3 Assurer la protection de l'habitat des poissons de pêche sportive dans les lacs du bassin versant</p>	<p>B.2.3.2 Atteindre une cote d'indice d'intégrité biotique excellente dans tous les cours d'eau</p>
			<p>B.2.3.3 Limiter l'ensemencement des espèces compétitrices dans les plans d'eau prisés pour la pêche</p>
			<p>B.2.3.4 Maintenir, valoriser ou restaurer les frayères des espèces d'intérêt sportif</p>
			<p>B.2.3.5 Appliquer les recommandations du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs quant à la circulation des espèces halieutiques</p>
		<p>B.2.4 Éliminer les pertes d'usages en lien avec la prolifération d'espèces exotiques envahissantes</p>	<p>B.2.4.2 Suivre l'évolution de la prolifération des espèces exotiques envahissantes</p>
			<p>B.2.4.3 Contrôler les colonies de châtaignes d'eau dans les secteurs où leurs présences limitent les usages</p>
			<p>B.2.4.4 Contrôler les herbiers de myriophylles à épis dans les secteurs où leurs présences limitent les usages</p>
			<p>B.2.4.5 Contrôler les populations de moule zébrée dans les secteurs où leurs présences limitent les usages</p>
			<p>B.2.4.6 Sensibiliser la population aux impacts du contact avec la berce du Caucase et favoriser les interventions de contrôle</p>
			<p>B.2.4.7 Diminuer la propagation des espèces exotiques envahissantes par les embarcations dans l'ensemble du bassin versant</p>
<p>B.2.5 Diminuer les impacts négatifs des espèces exotiques envahissantes sur la qualité de l'habitat aquatique et riverain</p>	<p>B.2.5.1 Favoriser les activités de sensibilisation et de contrôle de la Renouée du Japon</p>		
	<p>B.2.5.2 Favoriser les activités de sensibilisation et de contrôle du roseau commun</p>		



Enjeu	Orientation	Objectif	Action
B. Écosystèmes aquatiques	B.2 Valoriser, maintenir et restaurer l'habitat faunique aquatique	B.2.6 Assurer la protection de la valeur écologique des milieux humides	B.2.6.1 Valoriser les biens et services écosystémiques rendus par les milieux humides sur le bassin versant
			B.2.6.2 Se doter d'un plan de gestion des milieux humides pour le bassin versant de la rivière Saint-François
	B.2.7 Assurer la protection de la valeur écologique des milieux hydriques	B.2.7.1 Se doter d'un plan de gestion des milieux hydriques pour le bassin versant de la rivière Saint-François	
	B.3 Diminuer l'impact de la présence d'azote sur la qualité des écosystèmes aquatiques	B.3.1 Atteindre en tout temps, une concentration inférieure à 1mg/L dans tous les cours d'eau	B.3.1.2 Mesurer l'apport en azote des eaux usées dans le bassin versant des lacs et tributaires préoccupants
C. Sécurité des usagers	C.1 Améliorer la sécurité des résidents du bassin versant face aux risques d'inondations	C.1.1 Réduire les risques à la sécurité des usagers associés aux inondations des zones habitées	C.1.1.2 Mettre en place des projets visant la réduction de la vulnérabilité face aux inondations
			C.1.1.3 Améliorer les outils de surveillance des cours d'eau problématiques en période d'inondation
			C.1.1.4 Mettre à jour la cartographie des zones inondables
	C.2 Augmenter la résilience des usagers aux changements climatiques	C.2.1 Adapter les pratiques forestières, agricoles et urbaines aux nouvelles conditions climatiques	C.2.1.1 Réduire la vulnérabilité des communautés du bassin versant face aux aléas hydroclimatiques
			C.2.1.2 Assurer l'approvisionnement en eau potable pour tous les résidents du bassin versant en contexte de changements climatiques
			C.2.1.3 Maintenir les milieux naturels dans les bassins versants où les impacts des changements climatiques sont plus importants
			C.2.1.4 Améliorer la gestion des chemins forestiers temporaires
			C.2.1.5 Intégrer systématiquement les scénarios climatiques au sein des efforts d'aménagement



Enjeu	Orientation	Objectif	Action
C. Sécurité des usagers	C.2 Augmenter la résilience des usagers aux changements climatiques	C.2.1 Adapter les pratiques forestières, agricoles et urbaines aux nouvelles conditions climatiques	C.2.1.6 Promouvoir la gestion durable des eaux de pluie auprès des municipalités
			C.2.1.7 Améliorer la gestion de l'eau en milieu agricole pour réduire le ruissellement et l'érosion en champ
			C.2.1.8 Améliorer les plans de gestion des barrages afin d'y inclure l'impact des changements climatiques et les préoccupations des communautés locales
D. Activités récréotouristiques	D.1 Augmenter l'offre d'activités récréotouristiques dans une optique de développement durable et de cohabitation harmonieuse entre les différents usages	D.1.1 Atteindre une cohabitation harmonieuse des différents usages récréotouristiques sur les plans d'eau	D.1.1.2 Promouvoir et inciter les saines pratiques des usagers sur les plans d'eau en valorisant les initiatives d'amélioration de la qualité de l'eau
		D.1.2 Augmenter le sentiment d'appartenance des communautés aux plans d'eau du bassin versant	D.1.2.1 Augmenter les accès publics des lacs et cours d'eau pour les différents usagers

